

**PAS D'ARGENT  
PUBLIC POUR LES  
JETS PRIVÉS**



**signez  
le référendum**

# Pourquoi signer le référendum sur la « loi aéroport » ?

La Loi sur la société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Sion prévoit de cantonaliser et développer l'aéroport de Sion pour augmenter le nombre de vols commerciaux et attirer des jets privés. Cela entraîne des coûts pour la collectivité, une hausse des nuisances pour la population et va à l'encontre des objectifs climatiques du canton. Un référendum a été lancé pour permettre à la population valaisanne de se prononcer.



## Stop aux privilèges d'une minorité ultra-riche

À l'aéroport de Sion, ce sont surtout les jets privés de quelques privilégiés qui décollent et atterrissent. La majorité des habitants n'en tire absolument aucun bénéfice. Les fonds publics ne doivent pas être utilisés pour des projets réservés à une élite.



## Respecter nos objectifs climatiques

L'extension de l'aéroport de Sion va à l'encontre des objectifs climatiques. Les jets privés comptent parmi les moyens de transport les plus nocifs pour le climat. Un vol privé peut émettre jusqu'à 30 fois plus de CO<sub>2</sub> par passager qu'un vol régulier en classe économique.



## Investir intelligemment l'argent public

La loi prévoit d'investir des millions supplémentaires dans un projet déjà déficitaire. À l'avenir, toutes les communes valaisannes devront participer au déficit de l'aéroport. Ces fonds pourraient être utilisés pour des projets qui profiteraient à l'ensemble de la population.

## Pour protéger notre qualité de vie

Plus de vols, c'est plus de bruit, plus de pollution et moins de tranquillité. Les habitant-e-s du Valais central subiront directement ces nuisances.

## D'autres solutions sont possibles

Plutôt que d'investir dans des infrastructures aériennes aux bénéfices limités, il serait préférable de développer le réseau ferroviaire existant. Les liaisons internationales améliorent la mobilité de tous et soutiennent un tourisme durable.

## La population doit être entendue

Les personnes qui subissent les impacts doivent pouvoir participer aux décisions. Or, la nouvelle loi prévoit que la ville de Sion ne dispose que de pouvoirs décisionnels très limités sur les questions stratégiques relatives à l'aéroport.

## Se concentrer sur le sauvetage

L'activité essentielle liée au sauvetage ainsi que le pôle d'innovation H55, qui mène des recherches sur l'aviation électrique, doivent être préservés. Ces activités n'impliquent ni lourds investissements ni nuisances liées au trafic commercial.